



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

obligation d'emploi

Question écrite n° 47052

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'utilisation des fonds prélevés auprès des employeurs qui ne respectent pas l'embauche, au sein de leur personnel, de personnes handicapées. Il lui demande de préciser la gestion de ce fonds et si elle serait favorable à la strice utilisation des sommes disponibles à des équipements en faveur des personnes handicapées.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47052

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 29 mai 2000, page 3202